MANE Notre-Dame

BULLETIN de LIAISON des PETITS CHANTEURS d'ANDIRAN

26 JANVIER 1990 N° 302

UNE NOUVELLE EXTRAORDINAIRE...

A ANDIRAN, UN STAGE DE FORMATION POUR TOUTES LES MANECANTERIES DU SUD-OUEST, ORGANISE AVEC LE CONCOURS DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES PETITS CHANTEURS, DU VENDREDI 16 AU SOIR, JUSQU'AU DIMANCHE 18 FEVRIER AU SOIR.

LE MAITRE DE STAGE SERA DENIS DUPAYS, DIRECTEUR DE LA MAITRISE DE RADIO-FRANCE, A PARIS.

Mgr Joseph ROUCAIROL *Président d'Honneur des P. Ch. d'Andiran* **à l'honneur**

Le 18 novembre 1989, Mgr Jospeh ROUCAIROL, ancien Président de la Fédération Française et Internationale des Pueri Cantores, a été nommé Officier dans l'Ordre du Mérite Culturel, par son Altesse Sérénissime Le Prince Rainer de Monaco.

Les insignes de ce grade lui ont été remis, au cours d'une cérémonie dans les Salons Princiers, par son Altesse Sérénissime la Princesse Caroline de Monaco.

D'autre part, le 25 novembre 1989, Mgr Roucairol s'est vu remettre la Médaille d'Argent de "lOrdre Royal de St Maurice et de St Lazare à l"occasion d' l'érection d'un buste de la Reine Hélène d'Italie morte à Montpellier en 1950.

Le *Bulletin* MANÉ adresse ses plus vives félicitations à Mgr Roucairol à l'occasion de ces distinctions.

Affiliés à la Fédération des "PETITS CHANTEURS". N°-226
Association déclarée : J.O. 30 juillet 1958 (S/Préf. Nérac n°468)
Siège social : Maison des Jeunes - ANDIRAN - 47170 (L. et G.)
Domiciliation banquaire : Crédit Agricole NERAC n°64 900 80 6011
Directeur : Abbé R. de Smedt - 47170 Andiran - télé. (53) 97.00.94

STAGE

HORAIRES DU STAGE

Vendredi 16 février — En fin d'après-midi : ARRIVEE DES STAGIAIRES
Distribution en familles d'accueil

xxxxxxxx

Samedi 17 février — 9 h / 12 h Travail du Stage

Repas en familles pour les enfants stagiaires

Repas en commun pour les Directeurs
avec le Maître de Stage

14 h 30 / 18 h Travail du Stage

Dîner et Nuit en familles pour les enfants

Dîner en commun pour les Directeurs
avec le Maître de Stage

xxxxxxxx

Dimanche 18 février — 9 h / 12 h Travail du Stage

Repas en familles pour les enfants stagiaires

Repas en commun pour les Directeurs
avec le Maître de Stage

14 h / 16 h 30 MESSE DE CLOTURE
en l'Eglise St Nicolas de NERAC

18 h Réception des Stagiaires par les Autorités

19 h Départ pour les uns
En familles pour les autres

xxxxxxxx

Lundi 19 février — Derniers Départs

A ANDIRAN

17/18 février 1990

STAGE DE FORMATION

des DIRECTEURS de PETITS CHANTEURS

et des SOLISTES ENFANTS

de toute l'AQUITAINE

****

Maître de Stage :

Denis DUPAYS

Directeur de la MAITRISE de RADIO-FRANCE

Au Programme

TECHNIQUES VOCALES

PRATIQUE de la DIRECTION d'un CHOEUR

TRAVAIL de la VOIX d'un SOLISTE

MISE EN PLACE D'UNE OEUVRE

OEUVRES A TRAVAILLER :

KYRIE de la MESSE en sol Majeur de FRANZ SCHUBERT

"O JESU CHRISTE" de J. van BERCHEM (Motet du 16° siècle)

STAGIAIRES :

DIRECTEURS de Manécanteries d'AQUITAINE

ENFANTS SOLISTES venus d'AQUITAINE

PETITS CHANTEURS d'ANDIRAN

pour compléter les voix d'enfants solistes

****

A VOUS, Chers Parents des Petits Chanteurs.

Comme toutes les Associations qui marchent bien, la nôtre a atteint un niveau .. C'est bien sur le plan artistique, sur le plan culturel, sur le plan éducatif. C'est exige.. sur le plan financier.

La question que je voudrais poser : acceptons-nous cette exigence ?

Il est bien sûr que notre Association n'est pas une entreprise financière. Mais pour tenir le niveau où nous sommes, il faut des moyens. Et je suis sûr que pour ces moyens nous sommes tous d'accord.

D'accord sur le principe ? Oui, c'est sûr.

D'accord sur l'application ? Il faudrait peut-être y réfléchir.

Pour maintenir ce niveau, sur le plan financier, il y a deux solutions.

La première, qui serait à la limite la plus simple, ce serait de demander aux parents une forte participation une fois par an. Mais ici ce serait gênant pour certaines familles.

C'est pourquoi il y a une deuxième solution. Elle est astreignante, mais à la portée de tous. Elle consiste à alimenter notre caisse par les gestes généreux de nos amis. Et j'appelle amis tous ces gens qui ne sont pas dans notre Association mais qui l'aiment bien et veulent l'encourager. Même des gens qui nous découvrent et qui voudraient nous aider.

A chacun de nous le souci de prendre en main cette réflexion et de la transformer en actions.

Et ces possibilités sont multiples. J'en citerai quelques unes : l'organisation des Lotos, la recherche de Concerts, la distribution des calendriers, la présentation des billets de Tombola, l'organisation de la Kermesse, la récupération des Vieux Papiers pour le recyclage, etc...

Quand je dis "etc..." je veux dire par là que la pêche aux idées est ouverte. Si quelqu'un trouve une idée, qu'il le dise bien vite pour qu'ensemble on puisse l'étudier.

La recherche des Concerts est particulièrement importante et même urgente. Après un mois de janvier très actif, nous sommes

maintenant au calme plat. Vous savez que pour moi l'idéal de notre financement c'est qu'il soit réalisé en grande partie par le travail des enfants, donc par les concerts. Sur le plan éducatif c'est très bon.

Je voudrais néanmoins poser à tous une que stion. Est-ce que chaque famille fait quelque chose dans ce domaine ? Il y a des familles très actives : préparation des Lotos, organisation de la Kermesse, vente des billets de Tombola, découverte de paro isses pour des concerts, collecte des vieux papiers, etc...

Mais aussi d'autres familles qui ne font rien dans ce domaine. C'est dommage parce qu'alors c'est le travail des uns qui profite aux autres. Les familles qui ne font rien vivent au crochet de celles qui font quelque chose, puisque tous les enfants bénéficient des mêmes avantages.

J'aimerais donc que sur ce point chacun genti ment s'interroge. Tout le monde ne peut pas faire la même chose et c'est tant mieux, ce sera plus varié. Mais de grâce que chacun fasse vraiment quelque chose.

Vous ne vous en doutez peut-être pas, mais cela me faciliterait beaucoup la tâche. J'entends quelquefois des sous-entendus qui me font de la peine, surtout qu'ils sont souvent motivés.

Je me refuse à faire des distinctions entre les Petits Chanteurs. Vous le savez bien. Par contre je crois que je donne le bon exemple. Tout ce que je fais pour la Mané, c'est pour l'avantage de vos enfants. Ce sont eux qui en profitent. Je ne dirai pas : "Faites comme moi ! " Ce serait idiot. Je vous lance plutôt cet appel : "Faites avec moi ! "

Oui agissons ensemble. Soyons tous motivés. Pas seulement dans nos paroles ou nos pensées, mais aussi dans nos actes.

Au fond, dites-vous bien ceci : "Si tout marche bien, ce n'est pas moi qui vous dirai merci. Ce sont vos enfants."

Et comme cela vaut la peine !

Toujours dévoué au service de vos enfants dans la Mané.

R. Defmedt

SOCIÉTÉS MUSICALES

Les sociétés musicales en fanfare

Le concours national de batteries-fanfares, pour la Pentecôte, à Tonneins, sera le temps fort de la saison des sociétés musicales du département

A la tribune, M. Jean-Claude Fondriest, président de la Lyre agenaise et de l'Union des sociétés musicales, entre Mme Marie-Thérèse François-Poncet et M. Francis Gelin

Les représentants de plusieurs sociétés du département (Photos Nédir Debbiche, « Sud-Ouest »)

Cette année, il n'y aura pas de festival annuel des sociétés musicales de Lot-et-Garonne : non qu'elles se portent mal, au contraire, mais parce que leur Union des sociétés musicales cède le pas, au calendrier de la Pentecôte, au concours national des batteries-fanfares que met sur pied, à Tonneins, M. Pierre Goury, secrétaire général des Pompons bleus. L'union apportera bien évidemment son aide à cette initiative, qui devrait rassembler 3 200 personnes venues de tous les coins de France, les 2 et 3 juin. Quarante-six sociétés musicales sont déjà inscrites, de Provence en Normandie, pour passer devant onze jurys le dimanche.

Au cours du week-end, on pourra aussi entendre la musique de la légion étrangère, et le Bagad de Lamm-Bihoué, plus que célèbre ensemble breton dont le chef, M. Peyron, est né... à Tonneins.

Outre ce rendez-vous, l'Union des sociétés musicales a aussi pris date pour l'audition annuelle des élèves des écoles des sociétés musicales — ils étaient 2 290 l'an passé — qui aura cette fois lieu à Layrac.

La réunion a eu lieu en présence de Mme Marie-Thérèse Françoise-Poncet, adjointe à la culture de la mairie d'Agen, de M. Francis Gelin, directeur de l'ADAM 47 (Association pour le développement et l'apprentissage de la musique) et de Mme Emilie Garrigues, toute nouvelle promue à l'Office départemental d'action culturelle créé récemment. M. Jean-Claude Fondriest pouvait tirer un bilan sans surprise de l'activité de l'union. Celle-ci a notamment pour tâche de répartir entre les soixante-dix sociétés adhérentes les mannes (modestes mais indispensables) dispensées par le Conseil général au travers de l'ADAM. Un rôle exposé à la critique, mais appuyé, paraît-il, sur des critères d'activité assez précis. A l'issue des travaux, on a remis leurs diplômes aux élèves des cours supérieurs qui ont passé, cette année, avec succès leurs examens.

Dimanche dernier, 21 janvier, se tenait donc au Centre Culturel d'Agen l'Assemblée Générale annuelle de l'Union des Sociétés Musicales du Lot et Garonne. Comme vous le savez je suis l'un des vice-présidents de Jean-Claude Fondriest qui en est le président. Je ne pouvais pas, hélas, être présent à cette Assemblée Générale puisque ce même jour j'étais retenu à Paris par une autre Assemblée Générale, celle de la Fédération Française des Petits Chanteurs où j'ai eu à présenter un important dossier : le "Vade Mecum du Directeur de Manécanterie" dont m 'a chargé le Président, le Chanoine Gérard Grasser .

C'est donc Pierre Réau et Christophe Robert qui m'ont représenté à l'Assemblée d'Agen. Comme tous les deux, depuis qu'ils sont majeurs, ont été élus à notre Conseil d'Administration, ils ont pu officiellement user du pouvoir qui leur a été ainsi donné.

C'est la première fois que deux Petits Chanteurs sont chargés d'une telle mission officielle. Je souhaite qu'ils puissent encore le faire à d'autres occasions.

Je les remercie très vivement, d'autant plus que la Subvention qui nous arrive par le canal de l'Union des Sociétés Musicales est assez importante. Cette présence était pour nous une façon de dire merci.

Abbé R. de Smedt

La messe télévisée en direct le 11 février A BINIC

Techniciens d'Antenne 2 et de FR3 et les responsables liturgiques en réunion de concertation.

L'émission dominicale « Le Jour du Seigneur » sera retransmise le dimanche 11 février, en direct de l'église de Binic. La messe durera 49 minutes et sera précédée d'une courte présentation de Binic (vue du port).

Tous les textes seront sous-titrés: la célébration étant faite en premier lieu pour les sourds, malentendants et devenus sourds.

Les textes et chants seront gestués à l'écran pour une meilleure compréhension des sourds et malentendants. La partie musicale sera assurée par les Petits Chanteurs de Binic (65 exécutants) accompagnés par Serge Kerrien, titulaire de l'orgue.

Par satellite

Cette émission télévisée — assurée par Antenne 2 avec la collaboration de FR3 Bretagne — mobilisera pas moins d'une quarantaine de techniciens et la diffusion devra être assurée par satellite en raison de l'énorme roche située au pied de l'église.

A l'intérieur de l'église, de puissants projecteurs seront aussi installés à cause, à cette heure, du fort contre-jour, du côté de l'orgue et des Petits Chanteurs. Petits Chanteurs qui devront exceptionnellement laisser leur aube de côté, le blanc n'étant pas « télévisuel ». Les Petits Chanteurs inaugureront donc à cette occasion leur nouvel uniforme.

Une mise au point

Pour de telles émissions en direct, une mise au point est évidemment importante et c'est pour cela que, vendredi dernier, une équipe venue de Paris et d'Angers a effectué une reconnaissance des lieux et, déjà, une bonne mise au point du déroulement de la cérémonie. Elle a longuement travaillé avec les responsables de la paroisse, la municipalité, les services techniques de la ville, le recteur, EDF et les diverses administrations impliquées dans cette retransmission.

Pour les sourds

L'abbé Le Bihannic, recteur de la paroisse, a été, durant 28 années, professeur à l'Institution des jeunes sourds, à Saint-Brieuc, devenue centre Jacques-Cartier. L'abbé Le Bihannic continue d'ailleurs son apostolat comme aumônier au centre et aussi à la Fraternité catholique des sourds. Il est aussi partie prenante dans l'Association de Bretagne des devenus sourds. C'est dire qu'il connaît parfaitement son « monde » pour qui ce sera véritablement la fête, dimanche 11 février, à Binic.

Les Petits Chanteurs, qui vous y recevront avec le sourire, vous remercient de votre accueil et vous disent

Kenavo...

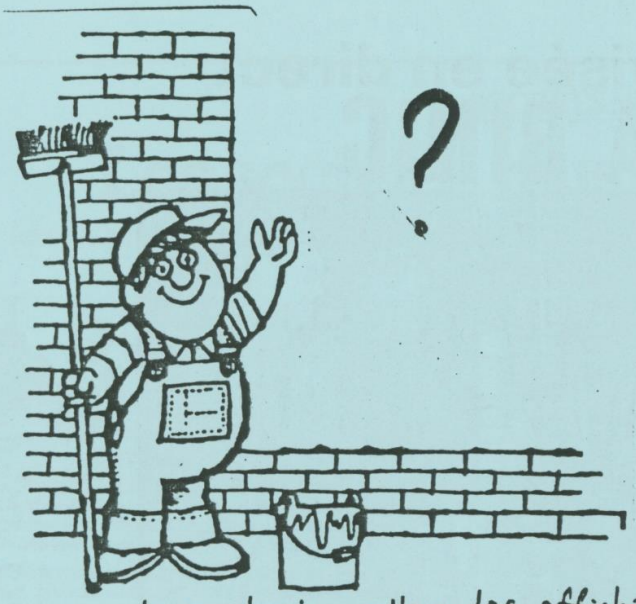

- Je voudrais coller des affiches. Mais où se fera le prochain Concert ?
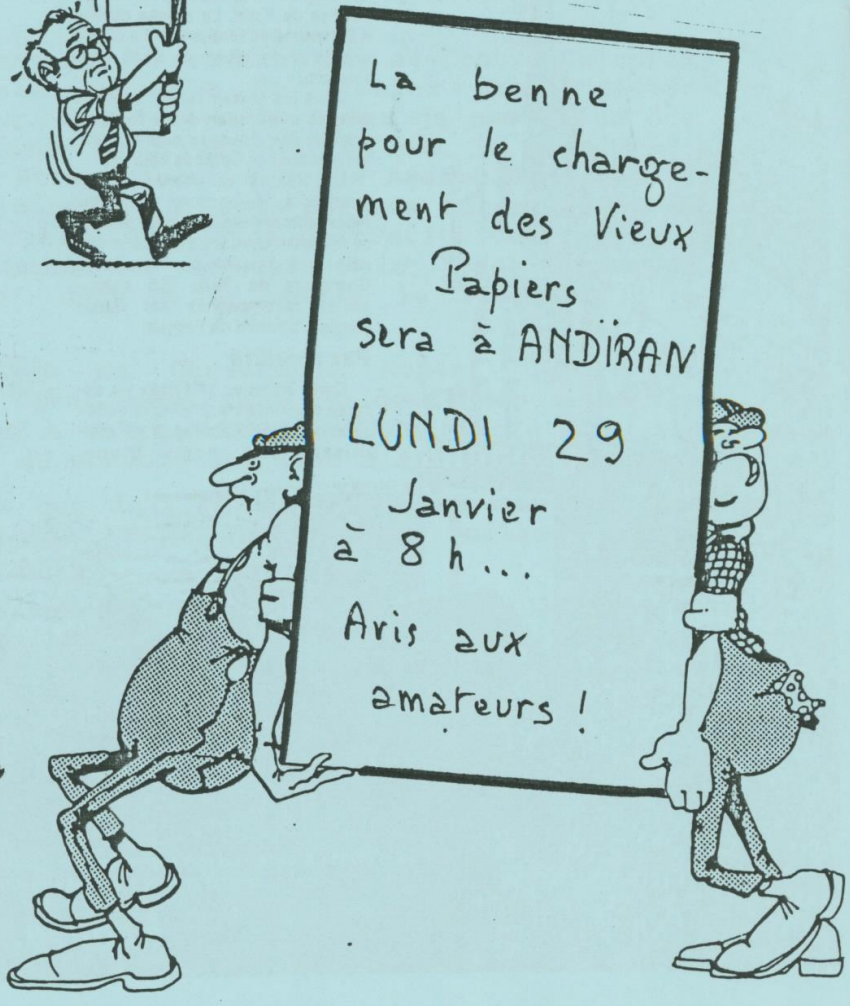
Actualité...